

Les clés de la Ve république

V Alfa

2019-2020



L'Assemblée Nationale



- **Fonction:** délimiter par la loi ce qui est interdit et ce qui est permis (Faire des lois pour mieux vivre tous ensemble).
- **Souveraineté populaire:** le peuple doit définir les règles de la vie en société.
- Parlement (Hémicycle ou « Camembert ») : composé par L'Assemblée Nationale et le Sénat.
- **577 députés** (mandat de 5 ans): les partis doivent respecter la parité, c'est-à-dire avoir le même nombre de femmes et d'hommes parmi les candidats.

- Ils votent les lois..
- **La loi pour le budget:** avec la solidarité Nationale la population doit payer des impôts basées sur son gain annuel.
- L'argent sera utilisé pour payer les instituteurs, les policiers, les soignants, faire des routes ou des écoles...

Gautero Nicola
Classe 5°**α**
Didattica a Distanza

Le Premier Ministre - Emma Tira

- Pouvoir **exécutif bicéphale**: Président et Premier Ministre
- Le Président choisit son premier ministre
- Celui-ci intervient rapidement en cas de **crises graves**, sans possibilités de se tromper
- Il peut être renvoyé par le Président ou par la vote de confiance (49/3) de l'assemblée
- Il est le **chef de la majorité**: il doit essayer de trouver un accord commun entre tous les souhaits des différents ministres → il se fait beaucoup d'ennemis
- Il est le fusible du Président, il le protège des mécontentements du peuple
- Malgré toutes ces difficultés, c'est le rôle que tous les hommes et femmes politiques visent car c'est celui qui a le **plus de pouvoir**.



Le président - Virginia Grosso

- Il a beaucoup de pouvoir dès la fondation de la 5ème République par Charles De Gaulle
- Il est élu directement par le peuple (depuis 1962) tous les cinq ans (depuis 2000).il y a le suffrage uninominal direct à deux tours:
 - Le premier dimanche, on vote pour le candidat de son choix
 - Le deuxième, on choisit entre les deux finalistes: celui qui fait plus de 50% est élu



*Le Palais de
l'Élysée à Paris*

Quelques pouvoirs du président:

- Il nomme le Premier Ministre, les ministres, les préfets dans chaque région et les ambassadeurs dans chaque pays.
- Il est responsable de la défense nationale et des relations avec les autres pays.
- Il fixe les grandes orientations.
- Il ne doit pas pencher à gauche ou à droite.
- Il est protégé par la Garde Républicaine et des gardes du corps surentraînés.
- Le Palais de l'Élysée est sa résidence officielle.

Le département

- Les révolutionnaires de 1789 avait décidé de diviser la France en 90 départements pour les déconnecter des anciennes provinces et baronnies
- Les Français aiment bien le département parce qu'il ne recouvre aucune réalité géographique ou historique et donc ne favorise pas les particularismes locaux identitaires qui menaceraient l'unité de la France
- Depuis 1982 plusieurs lois ont précisé les compétences du département: À l'assemblée départementale, le conseil départemental et son président s'occupent de la gestion et l'attribution de l'aide sociale.

Le département entretient les collèges, s'occupe de la politique de la petite enfance, des personnes âgées, des infrastructures sportives et de certaines routes.

Nicoletta
Bramardo

- Aujourd'hui la France comporte 101 départements dont 94 en métropole et 2 en Corse
- Malgré sa popularité il est de plus en plus envisagé de supprimer cette entité administrative → on dit que l'organisation locale de la France est trop complexe
- Mais si dans quasiment tous les partis politiques les principaux responsables pensent qu'il faut supprimer les départements les élus départementaux et ne veulent pas en entendre parler



Les Régions

En France on a globalement **27 régions (22 métropolitaines)**; la région est l'entité administrative moins populaire.

Avant 1982 elles étaient administrées par **un préfet nommé par le Président** de la République; il représentait le pouvoir central

Après 1982 avec la décentralisation, on vote pour **des conseillers régionaux** qui composent le **Conseil Régional**.

Le Conseil finance les infrastructures, les écoles, la formation professionnelle, le développement économique et culturel, mais il ne peut pas voter des lois pour leur territoire comme en autre pays d'Europe.

Il y a des stéréotypes régionaux (les Corses sont flemmards, les Bretons têtus), mais les mouvements indépendantistes sont très peu répandus

Samuele
Galliano

La Commune



- le plus petit échelon administratif de France
- née en 1789, avant on l'appellait la paroisse
- 36.000 communes
- ↳ la plus peuplée est Paris (2 millions d'habitants)
- ↳ la moins peuplée est Chateauxvieux-les-Fossés (7 habitants)

Mawa
Bamba

- La commune entretient les écoles primaires
 - Elle s'occupe de la propreté de la ville
- Le maire représente la commune: chacun maire de ville est un 36 millièmes du formidable maillage démocratique et communal français.

Le Gouvernement

- . Le gouvernement c'est l'équipe de tous **les ministres**, qui ont pour chef le 1er ministre: chaque ministre s'occupe d'un secteur particulier;
- . Il y a plusieurs sortes de ministère, ou comme on dit de façon familière, **portefeuilles**;
- . Les ministres se réunissent tous les mercredi matin à l'Élysée: c'est **le conseil des ministres**;
- . Il y a 1 ou 2 ministres d'état par gouvernement: ils peuvent demander à s'exprimer sur tous les sujets en conseil des ministres;

Favilla

Giorgio

- . Chaque ministre doit défendre les intérêts liés à son secteur mais doit être solidaire avec le gouvernement ;
- . L'ensemble du gouvernement doit, si possible, être composé de **façon diverse** ;
- . Chaque ministre prépare avec ses équipes, les projets de loi que les députés devront voter ;
- . Certains ministres laissent une trace dans l'**histoire politique de la France**. ex: Antoine Pinay

Le Sénat

- Le Sénat est la deuxième chambre du Parlement
- On l'appelle "Chambre Haute" parce qu'il est **indissoluble** et **sans suffrage universel**
- Dans le passé, il était nommé "La chambre des sages"
- Il y a de plus en plus de femmes
- Les sénateurs sont élus par **150 grands électeurs**
- Les rôles (les mêmes que l'Assemblée Nationale) sont: **vote de la loi** et **contrôle du gouvernement**
+ préparation du budget
- L'Assemblée Nationale, en cas de désaccord, a le dernier mot sur les lois.

Luca Astegiano



Donc, à quoi sert le Sénat?

- Les sénateurs ont le temps de réfléchir, de vérifier l'applicabilité et la nécessité des lois
- Il exprime la diversité des territoires de la France
-> **“Chambre de l’histoire et de la géographie”**
- Les sénateurs élisent le Président du Sénat qui remplace le Président de la République dans les périodes où il manque (décès, destitution).



Le Conseil d'État

- Créé en **1799** par **Napoléon Bonaparte**.
- Rôles:
 - 1) **JURIDIQUE** → on peut contester les décisions de l'État en faisant appel au Tribunal administratif et au Conseil d'État, qui a le dernier mot.
 - 2) **CONSULTATIF** → approbation des projets de loi rédigés par les Ministres. (Les projets seront ensuite discutés dans le Parlement et votés.)

Isoardi
Cecilia

- Pour devenir membres du Conseil d'état il faut être nommés par le Gouvernement ou entrer à travers l'ENA (École Nationale d'Administration).
- Chef : **Vice-Président du Conseil**



LE VOTE DE LA LOI SAIMANDI ANDREA.

- Toutes les lois se basent sur la constitution.
- Une loi protège et limite notre liberté en créant des droits et des devoirs.
- Habituellement c'est une promesse faite dans la campagne électorale.

La naissance d'une loi.

1. La loi est proposée par un parlementaire (**proposition de loi**) ou par le Gouvernement (**projet de loi**).
2. Cette proposition est soumise au **Conseil d'Etat**.
3. Après elle doit être validée par le **Conseil des Ministres** et par le **Président de la République**.
4. La proposition est analysée et modifiée par les **commissions et le Parlement**.
5. Elle passe à l'analyse du **Sénat**, qui la modifie et l'approuve.
6. Si la version du Parlement et celle du Sénat sont trop différentes, une "**Commission mixte paritaire**" doit trouver un compromis.
7. La loi votée est terminée par le **Gouvernement**.
8. La loi doit être approuvée par le **Conseil Constitutionnel**, pour s'assurer qu'elle est **conforme à la Constitution**; si elle ne l'est pas, tout le parcours doit recommencer.
9. La loi est enfin **promulguée** par le **Président de la République**.

LA CONSTITUTION

- La Constitution est le texte de loi le plus important
- On l'appelle : “**la lois fondamentale**”
- Elle s'impose à toutes les autres
- Depuis la Révolution française la France a connu **15 constitutions**
- Il y a eu 5 Républiques, 2 empires et 3 monarchies
- Vème République : depuis 1958 (De Gaulle)
- Le général De Gaulle l'a fait approuver par référendum
- La Constitution définit le rôle : du **Parlement**, du **gouvernement**, du **Président** et du **pouvoir judiciaire**
- Particularité de la V^{ème} République : assure au président un large pouvoir

Racca Letizia

- La constitution repose sur des **principes** :
 - a. **La déclaration universelle des droits de l'homme** (1789): elle est intégralement reprises dans le texte de la V^{ème} République "*tous les hommes naissent libres et égaux en droits*" (article 1^{er})
 - b. **Le préambule de la quatrième République**: rédigé au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale (1946), très important parce qu'il fixe les règles qui caractérisent ce que l'on appelle "**le modèle français**" (ex. le droit de grève, le droit à l'instruction, l'égalité hommes-femmes, le droit au travail pour tous)
- Cet ensemble de principes forme ce que l'on appelle "**le bloc de constitutionnalité**"
- On peut changer la constitution → 2 solutions :
 1. **Le Président doit convoquer le congrès** = les sénateurs + les députés réunis à Versailles → pour qu'elle soit adoptée il faut avoir 3/5 de voix
 2. **Référendum populaire**: à la majorité simple

LA SÉPARATION DES POUVOIRS

Gaia Barroero

Être en démocratie signifie que le peuple a le droit de décider, mais tout ensemble il ne peut pas gouverner:

1. Les premiers qui ont réfléchi à cette question ce sont **les Grecs**
Ils avaient imaginé déjà que le peuple déciderait
directement ou par le biais des représentants élus

1. Avant la naissance de la démocratie moderne des philosophes comme

- **Locke** en Angleterre
- **Montesquieu** en France

ont réfléchi à la façon dont devait fonctionner une démocratie et se sont demandés ce que devenait le pouvoir du peuple quand il était délégué à des représentants.

- Comment faire pour que ceux qui le détiennent n'en abusent pas?

La réponse est créer un système qui rend impossible un retour à la tyrannie grâce à la décomposition du pouvoir en trois domaines :



LA PUISSANCE PUBLIQUE



L'ensemble de ces trois pouvoirs compose la puissance publique: ils sont complémentaires mais doivent être le plus séparés possible de façon d'éviter un abuse de pouvoir



Ils se surveillent mutuellement, chacun est les contre-pouvoir de l'autre, mais d'autres pouvoirs existent hors des institutions:

- **le pouvoir économique,**
- **la mondialisation,**
- **la religion**
- **la presse,** appelée le quatrième pouvoir

- **LÉGISLATIF** —> **légiférer**
exercé par une assemblée qui élabore et vote les lois
- **EXÉCUTIF** —> **faire appliquer les lois**
exercé le plus souvent par une équipe, un gouvernement et son chef
- **JUDICIAIRE** —> **trancher les litiges entre les citoyens** sur la base des lois votées par le pouvoir législatif.
composé de juges, il doit aussi interpréter la loi et contrôler son application

Le Conseil Constitutionnel

- Après plus de 50 ans d'existence et de réformes, le conseil constitutionnel est un **arbitre impartial** et complet pour le grand **jeu de la politique** française
- Il est composé de **neuf juges**, nommés par le président de la république, par le président du Sénat et par le président de l'Assemblée Nationale. Ils ont deux fonctions:
 - ◆ contrôler les élections (vérifier que tout s'est bien passé et que personne n'a triché)
 - ◆ vérifier la conformité à la constitution des lois votées par le Parlement (la loi doit surtout respecter les grands principes d'égalité et de liberté qui se trouvent dans le préambule de la Constitution)

Un peu d'histoire...

- Le conseil constitutionnel a été institué par le général De Gaulle en 1958: son but était d'en faire une **institution** qui vérifierait que **le parlement ne soit pas trop puissant** par rapport au gouvernement.
- Depuis 1974, l'opposition peut aussi demander au conseil de **vérifier la constitutionnalité des lois** (au début il n'y avait que la majorité qui pouvait saisir le conseil constitutionnel); depuis cette date presque toutes les lois sont examinées par les sages
- Depuis 2010, il existe même une façon pour les **citoyens** de **saisir des sages**, (QPC, question prioritaire de constitutionnalité)

La Cour des Comptes

Sandro Marotta

- Créée dans le but de **contrôler** l'utilisation de **l'argent public** ;
- composée de magistrat et de hauts fonctionnaires;
- Divisée en **7 sections**, supervisées par le président (nommé par le président de la république).

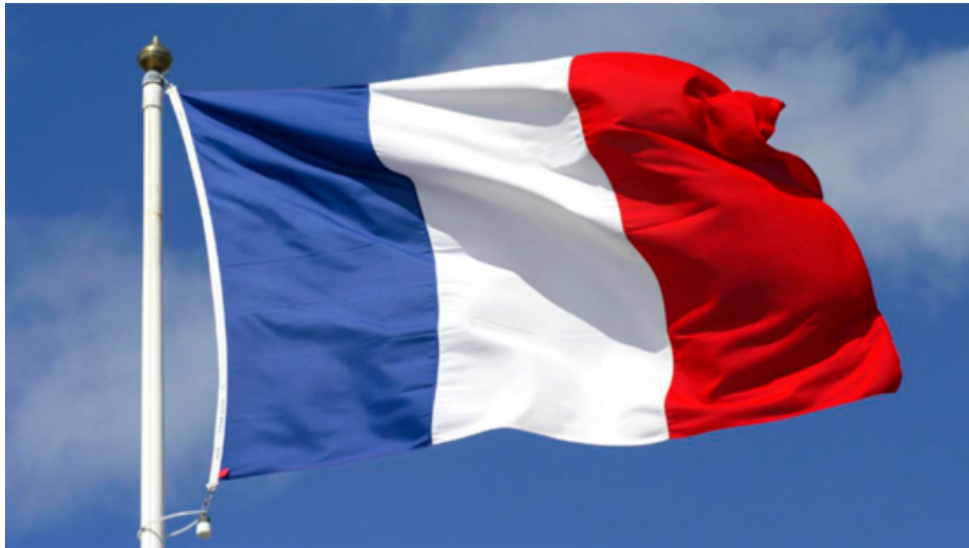
Son rôle

1. elle **vérifie les recettes** et **les dépenses** publiques des organes d'État et de toutes les entreprises qui utilisent des fonds publics ;
1. vérifie que toutes les dépenses correspondent à la réalité ;
1. aide le parlement à établir le **budget annuel**.

LES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

Letizia Ghibaudo

La République a **quatre principaux symboles**: le drapeau tricolore, son hymne national, Marianne et sa devise.



L'origine du **drapeau français** remonte à la Révolution française de 1789. Il associe les couleurs de la ville de Paris, le **bleu** et le **rouge**, au **blanc** qui symbolise la monarchie. C'est en 1830 que le drapeau s'impose définitivement.

La **marseillaise** fut écrite en 1792 par Rouget de Lisle. La France révolutionnaire était alors en guerre contre l’Autriche. Son nom fut changé en l’honneur des volontaires marseillais remontant vers le nord de la France afin de combattre l’ennemi.



Marianne est une figure symbolique de la République française. Sous l’apparence d’une femme coiffé d’un bonnet phrygien, elle représente la République. À partir de 1872 des bustes de Marianne ont été installés dans toutes les mairies.

“**Liberté, Égalité, Fraternité**” est la devise nationale de la France. Cette expression reprend les idées contenues dans la Déclaration des droits de l’homme de 1789.



La Laïcité

- Pour la majorité des Français, la religion n'est pas importante ou est une question privée.
- La France est laïque: les institutions de l'État et celles religieuses sont séparées.
- 1880: le Ministère de l'Éducation établit que l'école doit être obligatoire, gratuite et laïque.
- 1905: une majorité républicaine vote pour la division entre l'Eglise et l'État: le catholicisme n'est plus la religion officielle de la France.
- Tous les citoyens respectent la laïcité.



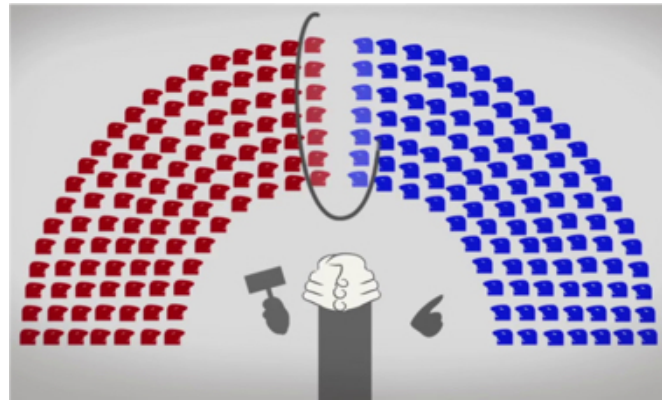
L'origine de la Laïcité

- Période des Lumières : la religion empêche l'homme de s'exprimer.
- Révolution de 1789 : conduite contre le clergé, qui domine la vie des Français.
- Restauration et Empire: l'État récupère les rapports avec l'Église.



Droite et gauche: l'origine

La classification “droite et gauche” existe depuis la révolution française: pendant une séance de l’assemblée constituante à Versailles, le 28 août 1789, les partisans du changement étaient à gauche, et les conservateurs à droite.



Droite et gauche veulent le progrès et le bonheur pour tous mais les chemins pour y parvenir sont différents

Gauche

- Les hommes naissent libres et égaux
- Il faut promouvoir l'égalité
- On défend l'égalité et l'évolutions des mœurs

Droite

- Les hommes naissent libres et égaux
- Il faut promouvoir la liberté
- On prône l'ordre, la sécurité et la liberté économique

Même si cette distinction est remise en cause, et si souvent les préjugés et les stéréotypes nous parviennent en une vision caricaturale, cette classification reste essentielle pour le débat et l'alternance dans la démocratie.